

Concours Georges Vedel 2012

Avec le parrainage du Conseil constitutionnel, Lextenso Editions organise, à l'initiative de M. Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, la 2ème édition du Concours Georges Vedel, destiné à récompenser les deux meilleures plaidoiries, l'une en défense, l'autre en demande, sur une question prioritaire de constitutionnalité.

Ce concours est ouvert aux étudiants de Master II et se déroulera de janvier 2012 à juin 2012 dans les conditions fixées par le règlement ci-dessous et sur la base du cas pratique validé par le conseil scientifique réuni le 25 octobre 2011 dans les locaux de la Gazette du Palais.

- [Voir le cas pratique](#)

EN SAVOIR PLUS

ACTUALITÉ 27 juin 2012

Prix 2012 du concours Georges Vedel